

LEGENDE

- Cours d'eau de 1^{re} catégorie
- Cours d'eau de 2^{me} catégorie
- Plans d'eau de 1^{re} catégorie
- Plans d'eau de 2^{me} catégorie
- Plans d'eau saumâtres
- Saillagouse Siège d'AAPPMA
- Siège Fédération de Pêche
- Domaine Maritime
- Frontière Pays
- Limite département
- Réseau routier (simplifié)
- Pêche ouverte depuis 2007 mais avec taille minimale de capture à 23 cm.

Pour les réserves de pêche, parcours No-kill et parcours Pêche de Loisirs, se reporter aux tableaux dans le dépliant.

FEDERATION DE PECHE DES PYRENES-ORIENTALES

Directeur de la publication :
René Patau

Gérant de l'édition :
Albert Parès

Avec la collaboration de :
Olivier Baudier,
Fabienne Pedrera,
Claude Ruffat

